

Sébastien Mosbah-Natanson

Histoire de la sociologie et tradition nationale : le cas français entre 1880 et 1930

En 1935 paraissent conjointement, et dans la même collection, deux petits ouvrages de sociologie. *La sociologie allemande contemporaine* par R. Aron et le *Bilan de la sociologie française contemporaine* par C. Bouglé (Aron, 1935 ; Bouglé, 1935). L'axe choisi est donc celui d'étudier les sociologies nationales alors même que la discipline ne s'est développée que depuis un demi-siècle. Il y aurait une sociologie française, une sociologie allemande, etc. On peut donc se demander comment un tel caractère national a pu s'imposer si rapidement. La question est alors de savoir si une spécificité nationale en sociologie existe, et, le cas échéant, sur quel fondement cette spécificité repose¹.

Pour essayer de répondre à cette question, nous proposons de revenir sur le moment de la naissance institutionnelle de la sociologie : la période qui s'étend des années 1880 à l'entre-deux guerres. C'est cette période qui voit l'émergence intellectuelle et institutionnelle de la sociologie, et la domination progressive de Durkheim et de son école. V. Karady avait analysé, à la fin des années 70, cette émergence de la sociologie, et du durkheimisme, autour de la recherche de trois légitimités pour la nouvelle science : la légitimité scientifique, la légitimité institutionnelle et la légitimité sociale (Karady, 1976 ; 1979). Nous voudrions compléter cette problématique en posant la question de la recherche d'une

légitimité nationale. Ainsi notre question de départ sera la suivante : le développement de la sociologie passe-t-il par la recherche d'une légitimité nationale ? Les sociologues ont-ils tenté de jouer sur une telle légitimité pour développer la sociologie ? Comment s'articulent la recherche d'une légitimité scientifique ou institutionnelle et cette question d'une légitimité nationale ? Et, par suite, dans un contexte national, la réussite d'une sociologie particulière passe-t-elle par ce type de légitimité, au regard des autres sociologies concurrentes ?

Nous aborderons cette question par le biais de l'histoire de la sociologie. Il s'agira d'étudier la manière dont Durkheim a progressivement affirmé la légitimité nationale de la sociologie en général, et de la sienne en particulier, en constituant un récit fondateur centré sur la France - alors que les sociologies concurrentes se désintéressaient d'un tel objectif. Notre propos sera donc de montrer que la légitimation scientifique de la sociologie a pu s'appuyer sur un fondement national. Toutefois, nous débiterons par l'examen de l'articulation entre l'institutionnalisation de la sociologie et la recherche d'une légitimité nationale. Et cela en prenant un contre-exemple qui peut être instructif : le cas du réseau sociologique internationaliste de René Worms, un des concurrents initiaux de Durkheim.

Partie 1 : une sociologie internationale ou nationale ? Légitimation internationale et institutionnalisation de la sociologie

René Worms a été dans les années 1890-1900 un grand entrepreneur de la sociologie. Ce jeune normalien² créé, alors qu'il a à moins de 30 ans, un ensemble d'institutions destinées à promouvoir la sociologie : revues, sociétés savantes, congrès, collection éditoriale. Il déploie un activisme institutionnel hors du

¹ Pour la période contemporaine, on peut consulter l'ouvrage dirigé par Nikolai Genov (Genov, 1989).

² Né en 1869, fils d'un professeur d'économie politique, René Worms cumule les distinctions et réussites scolaires : normalien, agrégé de philosophie et de sciences économiques, il sera docteur ès-lettres, puis docteur en droit et, enfin, docteur en sciences.

commun en même temps qu'il poursuit une carrière à la fois d'enseignant et de haut fonctionnaire³. Mais, comme le dit Roger Geiger dans un des rares articles consacrés à Worms : « Avec le recul, il n'apparaît pas à l'historien de la science que la sociologie moderne doive beaucoup au réseau d'institutions créé par Worms » (Geiger, 1981 : 359).

La principale caractéristique de ces institutions, et celle qui nous intéresse en premier lieu ici, est leur dimension internationale : *Revue internationale de sociologie* dont le premier numéro paraît en janvier 1893, Institut international de sociologie créé en juillet 1893 et dont le premier congrès se tient en 1894⁴, *Annales de l'Institut international de sociologie* dont le premier tome date de 1895, Bibliothèque de sociologie internationale dont le premier volume est édité en 1896. Il n'y a guère que la Société de sociologie de Paris fondée en 1895 qui ne revendique pas ce label international. Worms réussit le tour de force de réunir au sein de ces différentes institutions la très grande majorité des sociologues européens et américains de l'époque, ou du moins des intellectuels qui oeuvrent en faveur de la sociologie dans leur pays respectif. Pour ne citer que quelques exemples, on trouve, pour l'Allemagne, Simmel et Tönnies, pour l'Autriche, Gumplowicz, pour la Belgique, de Greef, pour les E.-U., Lester Ward et F. Giddings, et pour l'Italie, Lombroso. La plupart des fondateurs de sociologie nationale au début du XX^e siècle ont été membres ou ont écrit pour les institutions créées par René Worms.

Par ailleurs, si l'on étudie l'évolution des créations wormsiennes, on constate que

³ Il fera carrière au Conseil d'Etat où il rentre en 1894 (Vaneuville, 2003) mais il enseignera la sociologie et l'économie politique dans l'enseignement supérieur, privé et public. Il sera même remplaçant de Bergson au Collège de France en 1909-1910.

⁴ Sur l'Institut international de sociologie, on peut consulter l'article de U. Schuerkens (Schuerkens, 1996).

Worms a, dans la première décennie de celles-ci, travaillé pour l'institutionnalisation et le développement de la sociologie en France, en plus de ses démarches internationalistes. Dans la période suivante, cet objectif semble secondaire et Worms accentue même le caractère international de ces institutions. Ainsi, lors la décennie 1893-1903, on constate que Worms et plusieurs de ces collaborateurs écrivent de nombreux articles consacrés à la question de l'implantation universitaire de la sociologie en France dans la *Revue internationale de sociologie*⁵. Worms lance aussi une enquête sur l'introduction de la sociologie dans l'enseignement secondaire⁶. De plus, Worms obtient que les cinq premiers congrès de l'Institut international de sociologie se déroulent à Paris (entre 1894 et 1903). Enfin, la collection de sociologie qu'il dirige promeut en premier lieu les auteurs français ou francophones qui représentent les 2/3 des publications de la Bibliothèque sociologique internationale (entre 1896 et 1905)⁷. Par contre, la deuxième décennie des institutions de Worms (1903-1912) se caractérise par une internationalisation accrue et un désinvestissement de la scène nationale. Ainsi la *Revue internationale de sociologie* ne publie plus d'articles consacrés à l'institutionnalisation de la sociologie (même si elle consacre une partie de chaque numéro à la Société de sociologie de Paris)⁸. De même,

⁵ Par exemple sont publiés dans la *Revue internationale de sociologie* les articles suivants : Worms René, « Une faculté des sciences sociales », 1895 ; « Un laboratoire de sociologie », 1895 ; Duguit Léon, « Un séminaire de sociologie », 1893 ; Faure Fernand, « La sociologie dans les Facultés de droit », 1893.

⁶ « Enquête sur l'introduction de la sociologie dans l'enseignement secondaire » en 1899-1900, pour laquelle sont interrogés, entre autres, Emile Durkheim, Gabriel Tarde et Lucien Lévy-Bruhl.

⁷ Sur la période considérée, les volumes publiés par des auteurs français ou francophones sont au nombre de 21 sur un total de 31.

⁸ On peut noter que, durant cette décennie, la moitié des articles que publie René Worms dans sa revue sont des nécrologies, soit de collaborateurs directs, soit de sociologues qui l'ont inspiré, indice d'un certain essoufflement de l'entreprise wormsienne et des ses soutiens.

entre 1904 et 1912, les trois congrès de l'Institut international de sociologie se déroulent à l'étranger (Londres, Berne et Rome). Et enfin la collection éditoriale dirigée par Worms publie dorénavant autant d'auteurs traduits que d'auteurs française ou francophone⁹. Le mouvement institutionnel (congrès, publications, etc.) est donc celui d'une internationalisation accrue au détriment de la sociologie dans le contexte national.

L'étude des organisations wormsiennes et de leur évolution nécessiterait un travail de plus grande ampleur. Nous proposons de nous limiter à quatre points pouvant servir de base pour interpréter la stratégie de René Worms. Le premier porte sur les enjeux initiaux de cette entreprise. Le constat est celui de l'absence, aussi bien national qu'international, d'un espace scientifique dédié à la sociologie au début des années 1890. L'enjeu est donc d'instituer un tel espace. Les différentes démarches de Worms et les divers organes dont il est le créateur témoignent d'une stratégie tout à fait consciente de l'armature institutionnelle nécessaire : revue, congrès, sociétés savantes, cours dans les institutions d'enseignement¹⁰. Il y a aussi la revendication d'une pluralité théorique : la lutte autour de la définition de la sociologie est contournée à la fois par une définition large et ouverte et par la revendication de pluralisme (Worms, 1896). Il déploie ainsi toutes les armes nécessaires à la constitution d'un espace intellectuel. Il faut d'ailleurs ajouter qu'il dispose d'un capital social important, de par ses origines sociales et de par sa trajectoire scolaire et sociale, qui lui donne la possibilité d'une telle entreprise.

Le deuxième point porte sur le contexte historique et scientifique : la période 1860-1914 est celle d'une internationalisation de la science (Crawford *et alii*, 1992). Les congrès

et les associations internationales se développent surtout pour les sciences dures, et parmi celles-ci pour les sciences appliquées. Cela correspond à des besoins liés à l'industrialisation et à la standardisation des procédures scientifiques et techniques. Le développement des expositions universelles favorise aussi cette science internationale qui est aussi un lieu d'expression des rivalités nationales (Schroeder-Gudehus et Rasmussen, 1992). Il y a donc un contexte social et intellectuel qui pousse à développer la dimension internationale. Dans les sciences sociales, les statistiques ou la criminologie ont déjà engagé ce processus d'internationalisation (pour les statistiques : Desrosières, 2000). Le contexte semble donc être favorable à l'internationalisation de la sociologie.

Une troisième remarque renvoie à cette stratégie spécifiquement internationaliste de Worms. On peut faire la proposition d'interprétation suivante. La démarche internationaliste serait à interpréter en terme de marché ou d'effet de seuil : si le marché français est trop étroit, la sociologie ne pourra pas prendre son « envol ». Or, et le constat était fait par Durkheim aussi dans ces mêmes années, la sociologie était encore loin d'être populaire à la fin des années 1880 et au début des années 1890 en France et très peu d'intellectuels ou d'universitaires se réclamaient de cette nouvelle science. Un marché plus large, c'est-à-dire international pourrait atteindre le seuil requis pour permettre à la sociologie de se développer. Worms peut alors espérer, en contrecoup, établir une situation institutionnelle favorable à la sociologie en France. En augmentant l'offre de sociologie sur les plans national et international, cela peut susciter une demande nationale accrue en sociologie¹¹. Pour reprendre la problématique initiale, on peut

⁹ Entre 1906 et 1915, les volumes traduits représentent 47,8% des publications (soit 11 sur 23).

¹⁰ L'histoire et la sociologie des sciences ont établi les conditions nécessaires à l'institutionnalisation d'une nouvelle science (par exemple : Ben-David, 1997).

¹¹ Cette hypothèse nécessiterait une analyse plus poussée mais on peut remarquer que Victor Karady propose un tel raisonnement, en termes d'offre et de demande de sociologie, pour le cas français (Karady, 1976 : 309).

estimer que la stratégie de Worms est de passer par une légitimation internationale pour assurer la légitimité nationale de la sociologie. Cette analyse peut être historiquement confirmée par des exemples issus des sciences dures pour qui l'internationalisation a été une voie nécessaire de développement pour acquérir une reconnaissance et une légitimité du fait du faible nombre de spécialistes. C'est le cas, autour de 1900, de la physique des basses températures ou même des débuts de l'étude de la radioactivité (Crawford *et alii*, p.15).

Reste à interpréter l'évolution de la démarche wormsienne et, ce qui est au bout du compte, son échec institutionnel en France. De nombreux éléments seraient à prendre en compte et nous ne pouvons qu'en dresser une esquisse. On trouve, d'une part, des considérations d'ordre théorique : le paradigme organiciste qu'il avait adoptée a été très vite rejeté. De plus, cette pluralité théorique revendiquée au sein de ses institutions aboutissait à un eclectisme peu fécond sur le terrain épistémologique. En terme de légitimité scientifique, Worms rencontre donc des difficultés qui ne sont pas favorables au développement de « sa » sociologie. Sur le plan de sa trajectoire professionnelle, le nœud est sans doute son désinvestissement du monde universitaire au profit d'une carrière administrative, une erreur cruciale au regard du nouveau rôle de l'Université en France à cette époque. On peut ajouter aussi la propension à la mondanité de son réseau, au point que la Société de sociologie de Paris n'est pas devenue une société savante à vocation professionnelle comme la Société française de philosophie mais plutôt un réseau mondain. De même, l'Institut international de sociologie a obtenu une reconnaissance politique, mais pas universitaire et scientifique¹². Ces différents

éléments, partiels, nous semblent indiquer que Worms s'est heurté à des évolutions du champ scientifique et universitaire national qu'il a mal anticipées et qui l'ont peu à peu rendu marginal.

L'on peut proposer une rapide comparaison entre la démarche institutionnelle wormsienne et l'entreprise de Durkheim autour de l'Année sociologique¹³. On peut ainsi se demander si le groupe durkheimien a lui aussi, comme nous en avons fait l'hypothèse pour la démarche de Worms, recherché une légitimité internationale pour la sociologie. On revient là-dessus plus longuement dans la seconde partie. Mais l'étude d'un indicateur particulier, les mémoires publiés dans *l'Année sociologique*, nous permet de proposer aussi quelques interprétations sur cette question. En effet, sur les 22 mémoires publiés entre 1898 et 1912, soit les 10 premiers volumes de *l'Année*, seuls 3 le sont par des étrangers. En particulier on peut citer le mémoire de Simmel publié dans le premier tome de *l'Année* à la suite du mémoire de Durkheim sur la prohibition de l'inceste. Donc, statistiquement, les mémoires étrangers ne représentent que moins de 15 % du total des mémoires. On constate déjà une certaine fermeture internationale du projet durkheimien, du moins pour ce qui est des publications (puisque, comme on le sait, le travail bibliographique de *l'Année* était très largement basé sur l'étude de travaux étrangers). Mais un deuxième trait caractéristique se dégage. En effet, des mémoires étrangers n'ont été publiés que dans les trois premières années de parution de *l'Année*. A partir du 4^e volume, seuls des auteurs français et, sauf une exception, directement liés à Durkheim ne sont publiés. L'interprétation que l'on peut proposer est que Durkheim a pu rechercher dans un premier temps des cautions ou une légitimation par le recours à des auteurs

¹² En témoigne la présence aussi bien pour les congrès en France qu'à l'étranger de représentants du pouvoir. Ainsi, pour le premier Congrès, les participants avaient été reçus par le président de la République.

¹³ Sur la fondation de *l'Année sociologique*, on peut consulter, entre autres, les articles Philippe Besnard (Besnard, 1979 ; *ibid.*, 1998)

étrangers, qui disposaient déjà d'une certaine reconnaissance, comme F. Ratzel. Mais qu'assez rapidement il avait acquis une légitimité sur le plan national - dès 1902 Durkheim est à la Sorbonne – qui ne rendait plus nécessaire de telles références à la fois étrangères mais aussi non durkheimiennes.

Ainsi sur le plan institutionnel, la démarche internationaliste ne semble pas avoir porté ses fruits. La recherche d'une légitimité internationale semble même pouvoir être un obstacle, pour l'implantation de la sociologie en France. Alors que le travail et le réseau durkheimien centré sur l'Université et plus resserré se montrera beaucoup plus performant pour ce qui est du développement institutionnel de la sociologie en France.

Partie 2 : une histoire nationale de la sociologie ?

Dans cette seconde partie, nous revenons sur la question plus spécifique de la recherche d'une légitimité nationale pour la sociologie. L'hypothèse défendue ici est que la constitution d'une histoire nationale de la sociologie a constitué un des éléments de légitimation de la nouvelle science dans l'espace national¹⁴. En effet, au cours de cette période, un des enjeux était de proposer un récit fondateur qui donne à la nouvelle science ces lettres de noblesse, pour qu'elle obtienne une légitimité scientifique. Il s'agissait pour la sociologie de se faire reconnaître comme science à part entière, mais aussi de trouver une place dans le contexte intellectuel et politique français. C'est autour de l'école durkheimienne, et de son chef de file en particulier, que nous tenterons de développer cet argument. En construisant une histoire « franco-centrée » de la sociologie, Durkheim a pu établir la légitimité de la sociologie en général, dans un

pays qu'il considérait au départ comme rétif à la science sociale, et de sa sociologie en particulier face à des adversaires plus internationalistes ou individualistes.

Durkheim a en effet émaillé sa carrière de textes qui se veulent à la fois des histoires de la sociologie et des « états » de la discipline qui dressent un tableau de la sociologie. Ces textes ne sont pas des textes théoriques mais, autant qu'on puisse les réunir sous un même label, des textes de présentation et de légitimation de la sociologie. Ils ont pour objectif d'obtenir une reconnaissance soit des pairs, soit du public en général¹⁵. L'enjeu, pour nous, est d'analyser les opérations intellectuelles et rhétoriques qu'entreprend Durkheim autour, d'une part, de la mise en avant de sa sociologie face à ses concurrents, qui sont disqualifiés de différentes manières, et, d'autre part, la progressive « nationalisation » de la sociologie, qui en devient une « science française » par excellence. La démarche durkheimienne nous semble explicitement stratégique sur ces différents points.

Les textes de jeunesse, qu'il faut re-situer dans le contexte de la trajectoire de Durkheim¹⁶, sont à cet égard cruciaux. Ainsi le jeune professeur de lycée qu'est encore Durkheim en 1886 publie, dans la *Revue philosophique*, un article intitulé « les études de science sociale » dans lequel il s'appuie principalement sur la lecture de Spencer et Schaeffle (Durkheim, 1987). Le propos de Durkheim est de démontrer que la sociologie existe déjà, contrairement à ce que prétendent ses détracteurs, et qu'elle se divise en une sociologie générale et des sociologies spéciales (droit, économie, religion, Etat, morale). Pour cela, il s'appuie aussi bien sur des auteurs français qu'étrangers, tous plus

¹⁴ Des historiens et sociologues des sciences ont ainsi démontré le rôle des histoires disciplinaires comme élément de légitimation intra et inter-disciplinaire (Lepenies et Weingart, 1983).

¹⁵ La distinction des différents publics auxquels sont destinés ces types de textes est cruciale (Lepenies et Weingart, 1983).

¹⁶ Pour l'ensemble de la carrière de Durkheim, la biographie de Steven Lukes reste un bon point de départ (Lukes, 1973).

âgés que lui (ou mort dans le cas de Comte) : Tarde, Comte, Schaeffle, Spencer, Lilienfeld, Le Bon, Gumplowicz, Siciliani¹⁷. Le travail de Durkheim est donc d'abord de chercher à légitimer la sociologie comme science, sans référence à un quelconque critère national : les ressources sont internationales – il s'agit même d'auteurs auxquels Durkheim s'opposera ensuite. La stratégie de légitimation de la sociologie que développe Durkheim est donc initialement une stratégie d'ouverture.

Cette tendance est confirmée par la leçon d'ouverture de son cours de science sociale à Bordeaux en 1887 (Durkheim, 1987). La position de Durkheim est déjà plus institutionnelle : la reconnaissance qu'il cherchait dans l'article précédent lui a été partiellement conférée par sa nomination à ce poste et il sait être le premier à introduire la science sociale à l'Université. Il se propose, dans ce texte, de faire son histoire au XIX^e siècle, après un bref rappel sur Platon et Aristote. En dehors de la place importante qu'il donne à Comte, la plupart des références de Durkheim sont étrangères. On peut même dire que, pour lui, les fondements de la sociologie sont largement à chercher hors de la France, soit explicitement soit implicitement. D'une part, c'est dans l'économie politique, avec la notion de loi, qu'il trouve la première pierre qui a permis à la sociologie de se bâtir. Ensuite vient l'œuvre de Spencer qui complète celle de Comte. Mais c'est l'Allemagne, à travers ses économistes et ses juristes, qui donne à la science sociale ses bases les plus solides. Durkheim insiste sur « l'esprit allemand » qui serait favorable au développement de la sociologie par son appréhension naturelle de

la complexité¹⁸. Il en vient même à expliquer que la France n'est pas encline à favoriser le développement de la sociologie parce que « l'esprit de collectivité s'est affaibli chez nous »¹⁹.

A l'aube des années 1890, Durkheim dispose d'une position institutionnelle en train de s'affirmer mais est dans une stratégie de légitimation de la sociologie basée sur des auteurs étrangers. Il n'a pas écrit encore une œuvre pour revendiquer un nouveau départ, français, de la sociologie. C'est « l'esprit allemand » qui est le plus favorable à certaines des idées fondamentales de la sociologie²⁰.

¹⁸ « M. Schaeffle commence, il est vrai, par poser en principe que la société n'est pas une simple collection d'individus, mais un être qui a sa vie, sa conscience, ses intérêts et son histoire. D'ailleurs cette idée, sans laquelle il n'y a pas de science sociale, a toujours été très vivante en Allemagne et n'y a guère subi d'éclipses que pendant le court moment où l'individualisme kantien a régné sans partage. L'Allemand a le sentiment trop profond de la complexité des choses pour qu'il puisse se contenter aisément d'une solution aussi simpliste. La théorie qui rapproche la société des êtres vivants devait donc être bien accueillie de l'Allemagne, car elle lui permettait de se rendre plus sensible à elle-même à une idée qui lui était chère depuis longtemps. » (Durkheim, 1987 : 97)

¹⁹ *Ibid*, p. 109.

²⁰ Il faut inscrire cette position de Durkheim dans le cadre du modèle qu'a pu constituer la science

¹⁷ « (...) il existe une sociologie générale qui a pour objet d'étudier les propriétés générales de la vie sociale. C'est cette science, à vrai dire, qui est d'origine récente et qui date vraiment de notre siècle. C'est d'elle que relèvent les travaux de Comte, de Schaeffle, de Spencer, de Lilienfeld, de Le Bon, de Gumplowicz, de Siciliani, etc. » (Durkheim, 1987 : 213-214).

Dans une seconde période (1895-1915), l'enjeu institutionnel et intellectuel devient national. La stratégie de légitimation de la sociologie, ouverte et étrangère dans un premier temps, laisse donc la place à un resserrement national de la stratégie qui prend la forme d'une lutte pour conserver ou s'accaparer des positions, mais est aussi une manière d'unifier un espace intellectuel sociologique éclaté. Cela correspond aussi pour Durkheim à l'affermissement de sa position institutionnelle dans les espaces universitaire et intellectuel. On peut même faire l'hypothèse que les transformations du discours durkheimien sur l'origine de la sociologie correspondent, au moins partiellement, à sa nouvelle position dans les institutions républicaines. Devenant un des intellectuels républicains reconnu et écouté, Durkheim²¹ doit situer la sociologie dans ce cadre pour la légitimer. Sur un plan politique plus large, il faut aussi mettre en parallèle ce discours avec la montée du patriotisme et du nationalisme en France. Le contexte est donc favorable à une telle « nationalisation » de la sociologie²². En définitive, Durkheim n'aura plus besoin de cautions étrangères pour fonder la sociologie, au contraire pourrait-on ajouter²³. On va suivre cette évolution autour

allemande après la défaite de 1870 et de l'influence du modèle universitaire allemand (Digeon, 1959).

²¹ Comme nous l'avait judicieusement fait remarquer Victor Karady, il faudrait aussi mentionner le rôle de la judéité de Durkheim dans cet infléchissement de sa position sur l'histoire de la sociologie. On peut faire l'hypothèse que l'appartenance à une minorité religieuse en proie à l'antisémitisme nationaliste pouvait conduire certains de ses membres à insister sur leur intégration à la nation, et cela même dans le cadre du discours scientifique.

²² Contexte qui n'est donc plus favorable à l'internationalisation voulue par Worms (cf. plus haut).

²³ Ce qui ne veut pas dire que Durkheim se referme sur le plan de la recherche sur la sociologie française, loin de là : ses sources principales restent allemandes et anglaises et le travail de l'Année, comme on l'a mentionné, reste celui d'une bibliographie très largement étrangère. On peut aussi noter l'importance des références étrangères qui s'accroissent dans les ouvrages de Durkheim (source : Karady, 1988)

de trois textes principaux écrits entre 1895 et 1915.

Ainsi Durkheim publie en 1895²⁴ un texte relativement long dans une revue italienne sur « l'état actuel des études sociologiques en France ». Dans cet article, Durkheim commence par distinguer trois grands groupes de sociologues : le groupe anthropologique et ethnographique (Letourneau), le groupe criminologiste (Tarde) et le groupe universitaire²⁵ dont il est le premier représentant. C'est toutefois dans la conclusion que l'on trouve les éléments les plus intéressants pour notre problématique, éléments qui marquent l'infléchissement de Durkheim vers une « nationalisation » de la sociologie. Dans un premier temps, Durkheim explique que « notre esprit national » a tendance à ne saisir les choses sociales que sous l'angle de la simplicité et de la clarté²⁶.

Ouvrage de Durkheim	Références françaises	Références allemandes	Références anglo-saxonnes
Division du travail social (1893)	43 %	25 %	25 %
Formes élémentaires de la vie religieuse (1912)	12 %	15 %	72 %

²⁴ Texte contemporain de la publication des *Règles de la méthode sociologique*, *Règles* dans lesquelles on ne trouve pas d'histoire de la sociologie (Durkheim, 1990). Dans l'introduction, Durkheim mentionne toutefois Spencer, Comte et Mill mais sans faire l'histoire de sa discipline.

²⁵ Durkheim disqualifie intellectuellement le travail des deux premiers groupes sans aucune nuance pour longuement développer sa méthode objective, la « meilleure » pour faire avancer la sociologie. Pour Letourneau, il assimile son travail à une collection de faits aux sources douteuses et qualifie sa sociologie de « simpliste » (Durkheim, 1975 : 80). Pour Tarde, il est encore plus explicite : « d'un autre point de vue, la théorie de Tarde apparaît, en revanche comme la négation même de la science. Elle place en effet l'irrationnel et le miracle à la base de la vie et, par conséquent de la science sociale » (*ibid* : 86).

²⁶ « Si la France a été l'un des premiers pays où l'on a cherché à soumettre les faits sociaux à la réflexion scientifique, on a pu cependant reprocher à ses savants, au moins pendant longtemps, de n'avoir mené à terme leur entreprise qu'en faisant violence à la réalité. En

Or, la société étant une chose éminemment complexe, une telle conception ne permettait pas le développement de la science sociale. Heureusement, cette conception « perd chaque jour du terrain » (Durkheim 1975 : 106). Durkheim revient alors à la comparaison avec l'Allemagne, mais de manière critique. Il explique ainsi que « l'esprit allemand » est « médiocrement analytique » (*ibid.* : 106) et n'a donc pu développer la science sociale comme il se devrait.

Le sociologue revient alors sur le cas de la France et insiste sur son rationalisme. « L'esprit français, au contraire, bien qu'il ait embrassé les idées nouvelles dont nous avons parlé, est resté ce qu'il a toujours été, profondément rationaliste » (*ibid.* : 106). Cette disposition peut donc permettre d'étendre l'esprit scientifique et méthodique aux choses sociales. Durkheim va même plus loin en affirmant qu'une sociologie scientifique n'est possible que si sont réunis ces deux dispositions : une conscience de la complexité des faits et un « état d'esprit rationaliste » (*ibid.* : 107). Par conséquent, il prédit que « la France se trouve dans les conditions les plus favorables pour contribuer au progrès de la sociologie » (*ibid.* : 107). Il reste toutefois dans la simple prédiction (Durkheim « espère » dans ce développement français de la sociologie). On est seulement en 1895. Il s'agit donc d'un programme qu'il propose, programme dont il prétend être le chef de file et qui se fonde, malgré tout, sur une esquisse de sociologie de la connaissance sociologique basée sur une forme de psychologie des peuples assez rudimentaire

effet, notre esprit national, épris de clarté, a une affinité naturelle avec tout ce qui est simple, et, pour cette raison, en arrive à ne pas vouloir admettre la complexité, même là où elle existe. Il en résulte que, dans l'étude des sociétés, nous avons concentré toute notre attention sur les éléments simples dont elles sont formées, c'est-à-dire sur l'individu, et nous avons essayé d'y ramener le reste ; nous avons été ainsi conduits à ne voir dans l'être collectif qu'une pluralité, une simple répétition de l'individu. » (*ibid.* : 105).

(qui traduit l'opposition - et la rivalité - entre la France et l'Allemagne).

Cinq années seulement séparent ce texte de l'article en 1900 dans la *Revue bleue* et intitulé « La sociologie en France au XIX^e siècle ». Mais cette courte période a profondément modifié l'espace intellectuel et institutionnel de la sociologie en France, en faveur de Durkheim. Ainsi, Durkheim a été nommé professeur titulaire d'une chaire de science sociale et pédagogie à Bordeaux en 1896. Mais il a surtout fondé l'Année sociologique et s'est assuré le soutien de jeunes apprentis-sociologues. Il a aussi publié *Le Suicide* qui a été mieux reçu que les *Règles de la méthode sociologique*²⁷.

L'article de 1900 doit donc être analysé dans le cadre de la trajectoire et de l'ascension intellectuelle et professionnelle de Durkheim. Publié dans une grande revue intellectuelle parisienne, dans laquelle il avait déjà écrit un article²⁸ deux ans auparavant consacré à la responsabilité des intellectuels en pleine affaire Dreyfus, il est aussi, pour le sociologue, un élément de pénétration sur la scène intellectuelle parisienne et une tentative de légitimation de la sociologie sur cette dernière. On pourrait ainsi estimer que, pour reprendre les catégories de V. Karady, sont mêlées dans cet article la recherche d'une légitimité scientifique et d'une légitimité sociale pour la sociologie, légitimités qui s'articulent avec ce que nous appelons une légitimité nationale.

Sur le fond, l'article approfondit les éléments que nous avons mis en avant dans celui de 1895. Durkheim procède explicitement désormais à une nationalisation de l'histoire de la sociologie. L'introduction est tout à fait claire sur ce point :

²⁷ On suit là l'analyse de la réception du *Suicide* proposée par Philippe Besnard (Besnard : 2000).

²⁸ « L'individualisme et les intellectuels » en 1898 (Durkheim, 1987).

« Déterminer la part qui revient à la France dans les progrès qu'a faits la sociologie pendant le XIX^e siècle, c'est faire en grande partie, l'histoire de cette science ; car c'est chez nous qu'elle a pris naissance, et elle est restée essentiellement française ». (Durkheim, 1987 : 111)

Cette « francité » de la sociologie est accentuée par la nouvelle généalogie de la sociologie qu'il propose. Si Montesquieu et Rousseau sont mentionnés comme précurseurs²⁹, c'est surtout la figure de Saint-Simon qui est mise en avant par Durkheim alors qu'il était absent des textes précédents. Le sociologue en vient à mettre sur un pied d'égalité Saint-Simon et Comte au point qu'il affirme que « toutes les idées fondamentales de la sociologie comtiste se trouvaient déjà chez Saint-Simon » (*ibid.* : 118). Il pense donc avoir trouvé, avec ces deux auteurs, les deux véritables pères fondateurs de la sociologie³⁰.

Après avoir disqualifié une nouvelle fois ses adversaires intellectuels (Tarde, les leplaysiens, l'anthropo-sociologie), Durkheim revient sur la spécificité de l'esprit français et sur les deux conditions qui favorisent le développement de la sociologie :

« Tout prédestine, d'ailleurs, notre pays à jouer un rôle important dans le développement à venir de cette science. Deux causes en effet, en ont déterminé l'apparition et, par suite, sont de nature à en favoriser les progrès. C'est d'abord un affaiblissement du traditionalisme. Là où les traditions religieuses, politiques, juridiques ont gardé leur rigidité et leur autorité, elles contiennent toute velléité de changement et, par cela

même, préviennent l'éveil de la réflexion ; quand on est dressé à croire que les choses doivent rester dans l'état où elles sont, on n'a aucune raison de se demander ce qu'elles doivent être, ni, par conséquent, ce qu'elles sont. Le second facteur, c'est ce qu'on pourrait appeler l'état d'esprit rationaliste. Il faut avoir foi dans la puissance de la raison pour oser entreprendre de soumettre à ses lois cette sphère des faits sociaux où les événements, par leur complexité, semblent se dérober aux formules de la science. – Or la France remplit ces deux conditions au plus haut degré. » (*ibid.* : 134-135)

On peut noter que, l'esprit rationaliste étant toujours déterminant, Durkheim modifie la première condition. En effet, c'est par son histoire politique que la France est la plus à même de favoriser la sociologie. Seul un pays ayant lutté contre le traditionalisme peut favoriser la nouvelle science. Il y a là une « exception française ». Il propose donc avec cette histoire de la sociologie française au XIX^e siècle, d'une part, une généalogie de pères fondateurs et de figures centrales toutes françaises, à l'exception de Spencer, et, d'autre part, une explication sociologique de cette exception française qui favorise le développement de la sociologie. La France est donc le pays de la sociologie et la sociologie peut être légitimement considéré comme une « science essentiellement française ».

Une polémique³¹ entre Durkheim et un philosophe belge, Simon Deploige, en 1907 va confirmer la stratégie durkheimienne de « nationalisation » de la sociologie. Stratégie négative cette fois-là puisqu'il s'agit de relativiser, voire de minorer les influences étrangères sur sa sociologie. En effet, Deploige accusait le sociologue français dans des articles, puis dans un ouvrage, de puiser les sources de sa sociologie dans la pensée allemande. S'il reconnaît l'influence des certains auteurs allemands, il se livre, dans les

²⁹ Durkheim avait consacré sa thèse latine à ces deux auteurs (Durkheim : 1953).

³⁰ Il explique ensuite l'interruption du développement de la nouvelle science par une « sorte d'engourdissement mental » (Durkheim, 1987 : 122) durant une partie de la Restauration et le Second Empire qui a abouti à une retombée de la croyance dans le rationalisme.

³¹ Cette polémique vise à critiquer la sociologie scientifique et à tenter de la ramener sous le giron de l'Eglise catholique (Serry, 2004).

deux lettres qu'il envoie à Deploige, à une relativisation de cette influence. Il conclut ainsi :

« Je dois certes à l'Allemagne, mais je dois beaucoup plus à ses historiens qu'à ses économistes, et, ce dont M. Deploige ne paraît pas se douter, je dois au moins autant à l'Angleterre. Mais cela ne fait pas que la sociologie nous soit venue soit de l'un soit l'autre pays, car les juristes et les économistes allemands ne sont guère moins étrangers à l'idée sociologique que les historiens anglais des religions. Mon but a été précisément de faire pénétrer cette idée dans ces disciplines d'où elle était absente et d'en faire des branches de la Sociologie. » (Deploige, 1912 : 403)

Dans ce texte, Durkheim met la dernière touche, pourrait-on dire, à son entreprise intellectuelle et rhétorique qui aboutit à démontrer que la constitution de la sociologie proprement dite ne pouvait être que française : après avoir constitué une tradition intellectuelle à l'origine de la sociologie, il démontre que l'idée sociologique ne pouvait venir ni d'Allemagne, ni d'Angleterre, les deux grands rivaux intellectuels de la France de l'époque.

Enfin, on doit mentionner le texte que Durkheim propose pour le volume *La Science française* publié en 1915 à l'occasion de l'exposition universelle de San Francisco (Durkheim : 1915). Cet article est en fait un résumé du texte de 1900 déjà commenté. Le sociologue y réaffirme donc que la sociologie est « une science essentiellement française » et, étant donné la destination du texte, s'y révèle plus clément pour ses adversaires (comme Tarde). Il faut ajouter qu'il est alors au sommet de sa trajectoire professionnelle et intellectuelle : professeur à la Sorbonne, il a conquis une forme de quasi-monopole sur la sociologie française et une reconnaissance institutionnelle et scientifique de premier plan dans l'espace national. Toutefois, la comparaison avec les présentations des 32 autres sciences du volume est particulièrement intéressante. En effet, on

constate que les deux sciences les plus « nationalistes » se révèlent être la sociologie et la philosophie. Philosophie pour laquelle l'auteur, Bergson, affirme ainsi en introduction :

« Le rôle de la France dans l'évolution de la philosophie moderne est bien net : la France a été la grande initiatrice. Ailleurs ont surgi également, sans doute, des philosophes de génie ; mais nulle part il n'y a eu, comme en France, continuité ininterrompue de création philosophique originale » (Bergson, 1915 : 15)³²

Deux avant sa mort, alors que ses principaux rivaux sont soit morts (Tarde) soit marginalisés sur le plan national (Worms), Durkheim a réussi, il nous semble, à proposer ce que l'on pourrait appeler un « mythe national »³³ de la sociologie. Ce mythe est ainsi fondé sur quatre éléments principaux. D'abord, la constitution d'une généalogie intellectuelle autour de grandes figures de savants français, Saint-Simon et Comte, qui auraient pavé la voie à la Sociologie. Ensuite, la minoration de l'apport des autres nations, en dehors de quelques grandes figures comme Spencer, à la sociologie. Vient après l'histoire politique de la France qui, par son anti-traditionalisme, favorise la nouvelle science. Enfin, ce fameux « esprit français » qui est rationaliste et qui a appris à appréhender la complexité du social³⁴.

Cette voie française de la sociologie et de son histoire était-elle la seule possible ? Trois cas, que nous présentons en forme de conclusion, démontrent au contraire la spécificité de la démarche durkheimienne. Ainsi le principal rival de Durkheim dans les années 1890, Gabriel Tarde, a proposé une autre histoire de

³² Il faudrait méditer sur cet étrange nationalisme, inattendu, de ces deux disciplines.

³³ On reprend cette expression à Suzanne Citron qui l'appliquait à l'écriture de l'histoire nationale en France (Citron, 1987).

³⁴ On esquisse, autour de ces quatre éléments, une analyse de ce que serait la sociologie historique de la sociologie selon Durkheim.

la sociologie (Tarde : 1898)³⁵. Dans ce texte, Tarde fait remonter l'histoire de la sociologie au XVI^e siècle et procède en fait à la généalogie des disciplines qui ont donné naissance à la sociologie : statistique, économie politique, sciences morales et politiques, sciences comparées du début du XIX^e (grammaire comparée, législation comparée, etc.). Il ne s'intéresse pas à la constitution d'un panthéon sociologique et accorde même plus d'importance à Spencer qu'à Comte. Son texte ne revendique pas non plus une quelconque légitimité nationale : le propos de Tarde est plutôt de montrer comment émerge l'idée d'imitation qui est à la base de sa sociologie. Il faudrait, pour expliciter plus complètement le propos du sociologue individualiste, revenir sur la trajectoire de celui-ci. Toutefois, on pourrait faire l'hypothèse que la version tardienne de l'histoire de la sociologie s'oppose à celle de Durkheim et que, suite à la mort du premier et à la primauté de l'école durkheimienne, la version durkheimienne a pu s'imposer. Or, cela ne semble pas être le cas. En effet, un sociologue généralement oublié, René Maunier³⁶, a consacré, en 1929, deux chapitres de son *Introduction à la sociologie* à l'histoire de la discipline (Maunier : 1929). Son histoire est basée sur l'émergence progressive des deux démarches sociologiques centrales selon lui : la comparaison et l'explication. Il propose ainsi une histoire qui remonte à l'Antiquité et, dans une perspective très inspirée par l'ethnologie, insiste sur les précurseurs de la sociologie qui plaçaient la démarche comparative au cœur de leur réflexion. Puis, dans le second chapitre, il étudie les sociologues qui ont appliqué la démarche explicative aux faits sociaux. Il

dresse ainsi un tableau de plusieurs dizaines d'auteurs, sans distinction ou prééminence française (au point qu'il s'avère être très critique aussi bien de Comte que de Durkheim). On ne trouve donc nulle trace d'une primauté française en sociologie. Cependant, aussi bien Tarde que Maunier ont été des adversaires intellectuels de l'école durkheimienne (même si le cas de Maunier est plus complexe³⁷), on pourrait donc supposer que les élèves de Durkheim, eux, ont adhéré à sa version de l'histoire de la sociologie. Un texte de Marcel Mauss, publié en 1933 et qui se veut en continuité avec le texte de 1915 de Durkheim, vient en fait démontrer que ce n'est pas le cas (Mauss, 1969). Mauss y dresse un tableau complet de la sociologie en France dans l'entre-deux-guerre et se réjouit de ce que « en France du moins, l'idée de sociologie chemine » (Mauss, 1969 : 448). Toutefois, aucun argument nationaliste ne se dégage de ses propos. La sociologie n'est plus, semble-t-il, une « science essentiellement française », le contexte intellectuel et politique de même que l'histoire brisée du groupe durkheimien ne se prêtant plus à une telle interprétation.

Ainsi, il apparaît que, autour de 1900, c'est-à-dire dans la période qui voit l'émergence d'une sociologie scientifique et universitaire, la recherche d'une légitimité nationale pour la sociologie a pu jouer un rôle dans la stratégie durkheimienne d'institutionnalisation de la sociologie. En effet, l'obtention d'une reconnaissance sociale et intellectuelle dans un tel contexte a pu justifier la mise en place d'un récit national de la sociologie par Durkheim. L'individualisme aussi bien institutionnel que théorique de Tarde de même que la démarche internationaliste de Worms ne se prêtaient pas à une telle interprétation et le constat des destins institutionnels de ces sociologies semble

³⁵ Il faut signaler ici que René Worms ne propose pas d'histoire de la sociologie. On en trouve quelques éléments dans sa somme intitulée *Philosophie des sciences sociales* (Worms, 1903, 1905 et 1907). Mais il n'y a pas de récit spécifique, et encore moins nationaliste, de l'histoire de la nouvelle science.

³⁶ Sur René Maunier, on peut signaler la réédition de sa thèse de doctorat et, en particulier, l'introduction de Thierry Paquôt (Maunier : 2004).

³⁷ En effet, avant la première guerre mondiale, Maunier est lié au groupe de Worms. Toutefois, dans l'entre-deux-guerre, il collabore aux initiatives des successeurs de Durkheim.

démontrer la pertinence de l'entreprise durkheimienne. Toutefois, comme le démontre le texte postérieur de Mauss, il ne faut pas essentialiser cette interprétation durkheimienne de l'histoire de la sociologie mais resituer celle-ci dans le cadre du durkheimisme et de ses transformations. Une étude plus complète devrait montrer comment a évolué, en France comme ailleurs, l'histoire de la sociologie et évaluer son rôle dans la constitution d'une communauté de sociologues.

BIBLIOGRAPHIE

- Aron Raymond, (1935) *La sociologie allemande contemporaine*, Paris, PUF, 1966.
- Ben-David Joseph (1997), *Eléments d'une sociologie historique des sciences*, Paris, PUF.
- Bergson Henri (1915), « La philosophie », *La Science française*, Larousse, vol.1, pp. 15-37.
- Besnard Philippe (1979), « La formation de l'équipe de l'Année sociologique », *Revue française de sociologie*, XX, n°1, pp. 7-32.
- ___ (1998), « Le centenaire d'une entreprise fondatrice », *L'Année sociologique*, vol. 48, n°1, pp. 9-25.
- (2000), « La destinée du Suicide. Réception diffusion et postérité », in Borlandi Massimo et Mohamed Cherkaoui (dir.), *Le Suicide un siècle après Durkheim*, Paris, PUF.
- Bouglé Célestin (1935) *Bilan de la sociologie française contemporaine*, Paris, PUF.
- Citron Suzanne (1987), *Le Mythe national : l'histoire de France en question*, Paris, Ed. ouvrières.
- Crawford Elisabeth, Shin Terry et Sverker Sörlin, (1992) « The Nationalization and Denationalization of the Sciences : an introductory essay » in Crawford Elisabeth, Shin Terry et Sverker Sörlin (dir.), *Denationalizing Science – The Contexts of International Scientific Practice*, Kluwer, Dordrecht, pp. 1-42.
- Deploige Simon (1912), *Le Conflit de la morale et de la sociologie*, Paris, Alcan.
- Desrosières Alain (2000) *La politique des grands nombres – Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.
- Digeon Claude (1959), *La crise allemande de la pensée française 1870-1914*, Paris, PUF.
- Durkheim Emile (1886), « Les études de science sociale », *Revue philosophique*, XXII, pp. 61-80. Repris dans Durkheim Emile (1987), *La science sociale et l'action*, Paris, PUF, pp. 184-214.
- ___ (1888), « Cours de science sociale. Leçon d'ouverture », *Revue internationale de l'enseignement*, XV, 1888, pp. 23-48. Repris dans Durkheim Emile (1987), *La science sociale et l'action*, Paris, PUF, pp. 77-110.
- ___ (1895a), « Lo stato attuale degli studi sociologici in Francia », *La reforma sociale*, 2, vol.3, fasc. 8, pp. 607-622 et fasc. 9, pp. 691-707. Repris en français dans Durkheim Emile (1975), *Textes 1 – Eléments d'une théorie sociale*, Paris, Minuit, pp. 73-108.
- (1895b), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1990.
- (1898), « L'individualisme et les intellectuels », *Revue bleue*, 4è série, t.X, pp. 7-13. Repris dans Durkheim Emile (1987), *La science sociale et l'action*, Paris, PUF, pp. 261-278.
- ___ (1900), « La sociologie en France au XIXè siècle », *Revue bleue*, 4è série, t.XIII, n°20, pp. 609-613 et n°21, pp. 647-652. Repris dans Durkheim Emile (1987), *La science sociale et l'action*, Paris, PUF, pp. 111-136.

----(1915), « La sociologie », *La Science française*, Larousse, vol.1, pp. 39-49.

--- (1953), *Montesquieu et Rousseau précurseurs de la sociologie*, Paris, M. Rivière.

---- (1975), *Textes 1 – Eléments d'une théorie sociale*, Paris, Minuit.

---- (1987), *La science sociale et l'action*, Paris, PUF.

Geiger Roger (1981), « René Worms, l'oganicisme et l'organisation de la sociologie » in *Revue française de sociologie*, juillet-septembre, XXII-3, pp. 345-360.

Genov Nikolai (dir.) (1989), *National traditions in sociology*, Londres, Sage.

Graham Loren, Wolf Lепенies et Peter Weingart (dir.) (1983), *Functions and Uses of Disciplinary Histories*, Dordrecht, Reidel.

Karady Victor (1979), « Durkheim, les sciences sociales et l'Université : bilan d'un semi-échec », *Revue française de sociologie*, XX, n°1, pp. 49-82 ;

---, « Stratégies de réussite et modes de faire-valoir de la sociologie chez les durkheimiens » (1976), *Revue française de sociologie*, XVII, n°2, pp. 267-311.

--- (1988), « Durkheim et les débuts de l'ethnologie universitaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°74, pp. 23-32.

Lепенies Wolf et Peter Weingart (1983) « Introduction », pp. IX-XX, in Graham Loren, Wolf Lепенies et Peter Weingart (dir.) *Functions and Uses of Disciplinary Histories*, Dordrecht, Reidel.

Lukes, Steven (1973), *Emile Durkheim. His Life and Works : a Historical and Critical Study*, London, Penguin Press.

Maunier René (1910), *L'origine et la fonction économique des villes : étude de morphologie sociale*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Maunier René (1929), *Introduction à la sociologie*, Paris, Alcan.

Mauss Marcel (1933), « La sociologie en France depuis 1914 », *La science française*, Paris, Larousse. Repris dans Mauss Marcel (1969), *Œuvres 3. Cohésion sociale et divisions de la sociologie*, Paris, Minuit, pp. 436-450.

Schroeder-Gudehus Brigitte et Anne Rasmussen (1992), *Les fastes du progrès: le guide des expositions universelles, 1851-1992*, Paris : Flammarion.

Schuerkens Ulrike (1996), « Les Congrès de l'Institut International de Sociologie de 1894 à 1930 et l'internationalisation de la sociologie », *International Review of Sociology*, 6, 1, pp. 7-24.

Serry Hervé (2004), « Saint-Thomas sociologue ? Les enjeux cléricaux d'une sociologie catholique dans les années 1880-1920 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 153, pp. 29-39.

Tarde Gabriel (1898), *Études de psychologie sociale*, Paris, Giard et Brière.

Vanneuille Rachel (2003), « Le droit administratif comme savoir de gouvernement ? René Worms et le Conseil d'Etat devant l'Académie des sciences morales et politiques au début du 20^e siècle. », *Revue française de science politique*, II, avril 2003, vol. 53. pp. 219-235.

Worms René (1896), « Les diverses conceptions de la sociologie », *Annales de l'Institut international de sociologie*, Paris, Giard et Brière, pp. 51-66.

---- (1903), *Philosophie des sciences sociales*
I. Objet des sciences sociales, Paris, Giard et
Brière.

---- (1905), *Philosophie des sciences sociales*
II. Méthode des sciences sociales, Paris, Giard
et Brière.

---- (1907), *Philosophie des sciences sociales*
I. Conclusions des sciences sociales, Paris,
Giard et Brière.